



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 55919

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur le coût des services de santé au travail interentreprises (SSTI). Selon les derniers chiffres disponibles, il existe 270 SSTI organisés en association à but non lucratif qui interviennent au bénéfice de 1,5 millions d'entreprises soit 15 millions de salariés sur les 16 millions que compte le secteur privé. En 2013, les employeurs adhérents ont déboursé collectivement 1,2 milliard d'euros pour les financer. Cette enveloppe augmenterait alors que le nombre de médecins diminuerait. Elle lui demande ce qu'entend faire le Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55919

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mai 2014](#), page 4010

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)